

courait après les meubles en bois précieux. Je vois vendre 1,000,000 HS. (76,000 *thal* = 255,000 fr.) une table de cyprès d'Afrique. On raffine sur les vêtements de pourpre ou de gaze translucide ou sur les plis de la toge doctement étudiés devant le miroir. Un jour, Hortensius l'orateur actionne son collègue pour fait d'*injure*, parce qu'il l'a froissé et a dérangé sa toge dans la presse. On raffine sur les bijoux et les perles, qui remplacent depuis peu les anciens bijoux en or infiniment plus beaux et d'un meilleur goût. N'était-ce point pure magnificence de barbare, que d'aller exposer, quand Pompée triompha sur Mithridate, le portrait tout en perles du triomphateur, que de garnir les salles à manger de sofas et d'étagères incrustées d'argent, et la cuisine elle-même d'ustensiles du même métal? Aux collectionneurs du temps, il ne suffit plus d'avoir des gobelets d'argent avec médaillons artistiques enchassés : on brise les gobelets pour attacher ceux-ci à des vases en or. Même luxe en cours de voyage. « Quand le prêteur va en route » dit Cicéron, à propos d'un gouverneur de Sicile, « ce qui naturellement n'a pas lieu l'hi- » ver, mais bien au premier printemps, non au printemps » du calendrier, mais bien à celui des premières roses, » il fait avancer, à l'instar du roi de Bithynie, sa » litière à huit porteurs : et là, assis sur de mols coussins, » garnis de gaze de Malte et remplis de feuilles de roses, » une couronne sur la tête, une couronne autour du cou, » un fin sachet, aussi rempli de roses, sous le nez, il se » fait conduire jusqu'à sa couchée! »¹. Et tout ce luxe encore n'approche pas du luxe le plus effréné, le plus grossier de tous, celui de la table! Dans les villas, tout l'agencement intérieur, toute la vie qu'on y mène, n'a qu'un objet, qu'un but, le diner : on y a salle à manger

Luxe de la table.

¹ [V. le passage si connu de l'*act. 2 in Verrem*, liv. 5, 27 : *cum autem ver esse cœperat, cujus initium iste non à Favonio notabat, sed cum rosam viderat, etc.*]

d'été, salle à manger d'hiver; et comme si ce n'était point assez, on mange dans la galerie de tableaux, dans le fruitier, dans la volière, ou encore sur une estrade élevée au milieu de la garenne : ailleurs, un Orphée de commande se montre en costume de théâtre, sonne sa fanfare, et les daims et les sangliers dressés d'accourir aussitôt¹. Voilà pour l'ornement : le fond, y répondait. Le cuisinier avait pris ses grades en gastronomie, et le maître du lieu était en état souvent d'en remonter aux aides. Le rôti classique avait depuis longtemps cédé le pas aux poissons de mer et aux huîtres : mais aujourd'hui les poissons d'eau douce Italiens sont bannis des bonnes tables ; les mets fins et les vins de la péninsule sont tenus pour grossiers. Aux fêtes populaires, outre le Falerne, on distribue à la ronde le *Sicile*, le *Lesbos*, et le *Chios* ; tandis que quelque trente ans avant il avait suffi, pour les grands galas, de faire circuler une fois l'amphore de vin grec. Dans la cave d'Hortensius on comptait jusqu'à 10,000 amphores (de 33 quarts Berlinois²) de vin étranger. Aussi les viticulteurs d'Italie commençaient-ils à se plaindre fort de la concurrence des crus de l'archipel grec. Quel naturaliste en quête d'animaux et de végétaux nouveaux, a jamais parcouru les terres et les mers, avec un zèle pareil à celui des

¹ [Varr. *De re rust.* 3, 13. — V. *infra*, p. 19, ch. XII.]

² [M. Mommsen évalue l'amphore à 33 quarts prussiens. Il diffère en cela de Hultsch (*Metrologie*, Berlin, 1862), qui l'estime à environ 23 quarts, ou lit. 26, 263 (*l. c.* p. 99, et 306, tableau XI.) Plin. le Natur., qui cite le fait relatif à Hortensius, s'exprime ainsi : « *super millia cadum heredi reliquit.* » Or le *cadus* (du grec *κάδος*, vaisseau à liquides), n'était point une mesure fixe, non plus que l'amphore : il faut croire d'ailleurs que comme il s'agit de vin grec, le *cadus* ou l'amphore équivalait ici au *quadrantal* (ou amphore quadrantale), égale au *pied cubique* (*quadrantal vocabant antiqui quam ex græco amphoram dicunt. Fest. h. verbo*). Mais l'amphore grecque ou attique, l'*ἀμφορεύς* ou *μετρητής*, contenait 3 *urnæ*, ou une *urna* de plus que l'amphore latine (1 1/2 *amphora*). A ce compte nous retrouvons l'évaluation approximative de M. Mommsen (34,41 quarts prussiens, ou lit. 39,39); et les 1,000 *cadu* d'Hortensius auraient donné 3939 hectol.]

artistes gastronomes en quête de mets élégants ?¹ Et quand les convives s'étaient gorgés de tant de mets divers, il fallait bien, pour ne point avoir d'indigestion, avaler quelque vomitif, ce qui ne choquait personne². Bref la débauche en tout genre était érigée en système, et largement menée : elle avait ses professeurs, enseignant à la jeunesse élégante la théorie et la pratique du vice. A quoi bon insister plus longtemps sur cette variété monotone dans l'ignoble ? Là pas plus qu'ailleurs les Romains ne faisaient preuve d'originalité : ils se bornaient à copier monstrueusement, grossièrement, le luxe de l'Orient hellénique. Aussi bien que Saturne, Plutus dévore ses enfants. La concurrence en demande de tous ces objets stériles destinés aux besoins des grands eut pour résultat l'exhaussement inoui des prix : bientôt furent englouties les

L'excès
des dettes.

63 av. J.-C.

¹ Macrobe (*Saturn.* 2, 9) nous a conservé le menu du festin donné par *Mucius Lentulus Niger* (avant 691), à son avènement au pontificat, festin auquel assistèrent les autres pontifes, et parmi eux, César [alors *rex sacrorum*], les Vierges vestales, plusieurs autres prêtres, et quelques dames proches parentes. « Entrées : les hérissons de mer : les huitres fraîches, à volonté : » les palourdes et spondyles : les grives aux asperges, les poulardes » grasses sur les pâtés d'huitres et de coquillages : les glands de » mer noirs et blancs ; puis encore les spondyles, les glycomarides, » les oursins : les becs-figues ; les filets de chevreuil ; la côte de » porc ; les volailles grasses saupoudrées de farine : les becs-figues ; » les *murex* et les pourpres. Service principal : les tétines de truie : » la hure de porc : les pâtés de poisson, les pâtés de tétine de truie : » les canards : les sarcelles à l'étuvée, les lièvres ; les rôtis d'oi- » seaux : les petits fours au gruau : les petits fours du *Picenum*. » — Tels sont les festins des collèges sacrés dont Varron dit qu'ils font « brûler l'enchère des prix de toutes les délicatesses de la cui- » sine » (*collegiorum cœnæ quæ tunc innumerabiles exandefaciebant annonam macelli*. — *De re rust.* 3, 2.). Ailleurs, dans une satire, il énumère, comme il suit, les mets fins exotiques les plus recherchés : « Paons de Samos : poules de Phrygie : grues de » Mélos : chevreux d'Ambracie : thons de Chalcédoine : murènes » du détroit de Gadès : poissons-ânes (?) de Pessinunte : huitres et » moules de Tarente : esturgeons (?) de Rhodes : seares (?) de Cilicie : » noix de Thasos : dattes d'Égypte : glands d'Espagne. »

² [César, dînant chez Cicéron, boit et mange bien, et prend de l'émétique (*ad Att.* 13, 52.).]

fortunes colossales de tous ces prodiges emportés par le torrent ; et chez ceux-là mêmes qui ne faisaient que suivre par nécessité ou convenance, l'aisance fondée sur le plus solide patrimoine s'en alla à vau-l'eau. La candidature consulaire devint pour les grandes maisons la route ordinaire de la ruine : il en faut dire autant des jeux, des folles constructions, des autres coûteuses recettes de la vie de plaisir. Les richesses étaient princières, mais voici que les dettes, dettes de princes aussi, les dépassent. César, tout actif déduit, était, en 692, en face d'un passif de 25,000,000 HS (4,900,000 *thal.* = 7,125,000 fr.). Marc Antoine à 24 ans devait 6,000,000 HS (460,000 *thal.* = 4,725,000 fr.), et 44 ans après 40,000,000 HS (300,000 *thal.* = 44,250,000 fr.). Curion devait 60,000,000 HS (4,500,000 *thal.* = 46,875,000 fr.) ; et Milon 70,000,000 HS (5,500,000 *thal.* = 20,625,000 fr.). Cette vie dissipatrice au premier chef du monde élégant de Rome reposait toute sur le crédit, et le fait est là qui atteste qu'un jour les candidats consulaires se firent en empruntant une telle concurrence que l'intérêt s'éleva d'un seul coup à Rome, de 4 à 8 0/0. Au lieu d'amener à son heure un règlement, une liquidation quelconque, ensuite de quoi sa situation demeurât clairement établie, l'insolvabilité du débiteur, était, jusqu'au bout, masquée et atermoyée : au lieu d'aliéner ses biens, et surtout ses biens-fonds, il continuait d'emprunter, de se donner des airs de richard, jusqu'au jour où la ruine éclatait bruyamment, où la déconfiture s'ouvrait scandaleuse, comme pour Milon, dont les créanciers ne touchèrent qu'un peu plus de 4 0/0 de leurs créances liquides. Perturbations rapides, courant d'un bond de la richesse à la banqueroute, esprit de vertige érigé en système, tout cela ne profitait qu'au banquier rusé et froid, qui sait donner et refuser à son heure l'ouverture de crédit. La détresse financière arriva promptement au point où nous l'avons vu déjà, au plus périlleux moment de la crise sociale du ve siècle ; les propriétaires fonciers

62 av. J.-C.

obérés ne possédaient plus leurs terres qu'à titre précaire et nominal en face de leurs créanciers : les débiteurs ordinaires devenaient à proprement parler les esclaves des porteurs de titres, et de deux choses l'une, ou bien étant de médiocre condition, ils se montraient à leur suite dans dans la troupe des affranchis, quand ceux de noble naissance parlaient et votaient au Sénat sur un signe, ou bien ils conspiraient contre la propriété, épouvantant le créancier par d'horribles menaces, et demandant quittance aux complots et à la guerre civile. Ainsi s'explique la richesse et la puissance d'un Crassus : ainsi éclatent au mot d'ordre de la « feuille blanchie des registres de créance ¹, » les tumultes dont les Cinna, les Catilina, les Cœlius et les Dolabella furent les héros : ainsi s'étaient livrés, un siècle avant, dans le monde Hellénique, la bataille en tous points semblable de ceux qui possédaient contre ceux qui ne possédaient pas (IV. p. 44.). Le terrain économique miné à une telle profondeur, on comprend quels épouvantables ravages apportait le moindre orage politique ou financier : je n'ai pas à en énumérer les désastres périodiques, disparition du capital, avilissement soudain de la propriété foncière, banqueroutes sans nombre, cessation générale des paiements ! On les avait subis pendant la guerre sociale, et la lutte contre Mithridate (VI. p. 26-27), on les subit encore pendant la guerre civile.

Désordre
des mœurs.

Il va de soi que les bonnes mœurs, et la vie honnête de famille, à tous les degrés de l'échelle sociale, n'étaient plus que choses de rebut. La pauvreté ne devenait pas seulement le pire vice et la grande honte, on la proclamait aujourd'hui le vice unique : pour de l'argent l'homme politique vendait sa patrie, le citoyen sa liberté : pour de l'argent on avait des grades à l'armée, et les tablettes de vote des jurés : pour de l'argent, la noble dame s'abandonnait comme la prostituée des rues : les faux en

¹ [Les *Novæ Tabulæ*, supra p. 55-56.]

éeritures, les parjures pleuvaient, et un poète populaire appelle le serment en justice « un emplâtre à mettre sur les dettes » ! On ne savait plus le sens du mot honneur : à repousser la corruption offerte, on n'était point tenu pour un galant homme, mais pour un ennemi ! La statistique criminelle de tous les temps et de tous les pays ne fournira pas facilement, que je sache, un pendant au tableau des crimes géminés, odieux et contre nature, que déroule sous nos yeux le procès d'*Aulus Cluentius*, au sein même d'une des notables familles d'une petite ville agricole de l'Italie ¹.

Cependant la fange avait beau s'accumuler plus épaisse et plus empoisonnée tous les jours dans les bas fonds de la société, ce n'était à la surface que vernis brillant et poli, que belles manières, qu'universels concerts d'amitiés. Ce n'était qu'allées et venues, que visites réciproques : si bien que dans les maisons des grands, il fallait tous les matins, au lever du maître, faire régler ou par le maître lui-même, ou par l'esclave de sa chambre, l'ordre et la marche des empressés. Souvent les hommes considérables obtenaient seuls audience particulière ² ; quant aux autres, on les admettait par fournées, puis, pour en finir, le reste défilait en masse. Gaius Gracchus, le premier fondateur de la monarchie, comme on sait, avait introduit cet usage. En même temps que les visites de courtoisie,

Les amitiés.

¹ [*Aulus Cluentius Habitus*, chevalier romain du municipe de *Lavinum*, en Apulie, fut accusé du crime d'empoisonnement commis sur son beau-père, *Staius Albius Oppianicus*. Son accusateur était son beau-frère, instrument des haines de *Cluentia*, sa propre mère. — Cicéron le défendit, et le fit acquitter (688). La corruption paraît avoir agi sur les juges au moins autant que l'éloquence du grand avocat, qui pourtant se vanta d'avoir « jeté de la poudre aux yeux de ses juges » (*se tenebras offudisse iudicibus gloriatus*. Quintil; 2, 17). — De fait, on rencontre toute une collection d'ignobles crimes au sein de cette famille d'Atrides bourgeois : incestes, poison, corruption, haines de marâtre, de gendres et de beaux-fils, tout y est.]

² [V. Cic. *ad famil.* 6, 13. 6, 14. 4. 57. *ad Att.*, 14, 4.]

l'échange de lettres courtoises a pris grande faveur : entre gens qui n'ont ni relations personnelles ni relations d'affaires, il est de mode de faire courir par terre et par mer les « missions amicales ». Par contre, on n'écrit plus de dépêches sérieuses et réelles d'affaires, à moins pourtant que la lettre ne s'adresse à quelque corporation. Pareillement, les invitations à un repas, les étrennes usuelles du jour de l'an, les fêtes domestiques n'ont plus rien de leur caractère intime : tout est devenu solennité publique : la mort même ne délivre point de la foule innombrable des « proches » ; et s'il veut faire une belle fin, le riche Romain doit laisser à chacun d'eux un souvenir. Comme il arrive dans certaines régions de notre monde de la bourse, la vie domestique, avec ses usages discrets, ses familiarités intimes et choisies, s'était totalement perdue dans la Rome d'alors : ce n'était plus qu'un tumulte de gens affairés, de simples connaissances, colportant force révérences, force paroles fleuries absolument vides, et à la place du génie vivant de l'Amitié se dressait son spectre, l'un des plus malfaisants, j'imagine, parmi tous les spectres d'enfer qu'avait évoqués le siècle des proscriptions et de la guerre civile.

Les femmes.

L'émancipation des femmes offre un autre aspect caractéristique de cette décadence trop éclatante du temps. Depuis longues années déjà la femme avait conquis la franchise quant à ses biens (IV. p. 175) : aujourd'hui nous rencontrons des *procureurs* spéciaux, mettant leur zèle au service des dames riches, qui vivent indépendantes ; ils gèrent leur fortune, suivent leurs procès, les dominent grâce à leur habitude des affaires et de la jurisprudence, et retirent de leurs peines maints pourboires, maints legs, qui les font plus riches que ne sont ailleurs les coulissiers de bourse¹. Mais ce n'est point

¹ [Le mariage par *coemptio*, permettant le rachat ou l'émancipation de la femme, et le divorce, bien plus aisément que l'ancien

assez pour la femme de s'être débarrassée de la tutelle économique du père ou du mari. Ses intrigues amoureuses sont constamment en jeu. Les *Mimes* (*Mimæ*) et danseuses, avec leurs industries de virtuoses ou multiples, se sont mises au niveau de ce que nous les verrons être dans les modernes capitales : les *Prime donne*, les *Cytheris*, et autres, quelque nom qu'elles portent, salissent à chaque page le livre de l'histoire. A dire le vrai, les artistes libres parmi les femmes du monde aristocratique viennent faire concurrence et tort aux comédiennes jouant par licence. Dans les premières maisons de Rome, les liaisons irrégulières ne se comptent plus : il faut l'énormité de l'événement pour faire tapage, et à recourir à la justice, on se rendrait presque ridicule. Un scandale sans pareil se commit un jour : Publius Claudius, en 693, pénétra dans la maison du Grand-Pontife, où se célébrait la fête des matrones. Cinquante ans avant, à raison d'un crime mille fois moins odieux, il y avait eu peine de mort pour de nombreux coupables (VI. p. 62). Cette fois on n'instruisit pas pour ainsi dire, et Clodius demeura impuni¹.

61 av. J.-C.

mariage religieux par la *confarréation*, ce dernier tombait en désuétude. — La femme émancipée ne se remariait pas, ou mariée, elle était laissée souvent à la tête de ses affaires d'argent : de là, cette apostrophe de Cicéron : « *Mulieres omnes propter infirmitatem consilii majores in tutorum potestate esse voluerunt : hi* (les jurisconsultes nouveaux) *invenerunt genera tutorum quæ mulierum potestate continerentur. Pro Muræna. 2. — Gaius, Instit. 2, 118.]*

¹ [VII, p. 125. — Nous avons mentionné ce grand scandale, mais nous y revenons, pour donner quelques détails sur la procédure à laquelle M. Mommsen fait allusion. A la fête nocturne de la *Bonne Déesse* (*bona Dea*) qui se célébrait cette année (692) chez J. César, alors préteur, Clodius, déguisé en femme, s'introduisit au milieu des matrones et des vestales. Il était l'amant avéré de *Pompeia*, l'épouse du futur dictateur, répudiée plus tard à cette occasion. Il fut reconnu par une esclave : il y avait *inceste*, et la fête, souillée, fut renvoyée à un autre jour. César ne porta pas plainte, mais le Sénat, saisi par *G. Cornificius*, vota l'institution d'une *commission extraordinaire* (*quæstio de pollutis sacris*). La rogation portée devant le peuple, ne put passer d'abord : les bandes de Clodius s'agitaient, l'un des consuls favorisait le coupable. Enfin une *loi* fut

62.

Venant le mois d'avril, alors que les affaires s'arrêtaient à Rome, et que tout le beau monde accourait à Baïa et à Pouzzoles, la saison des bains s'ouvrait. Son principal attrait consistait dans la facilité des relations permises et non permises, dans les promenades en gondoles ou sur la plage, avivées par la musique, le chant, et les élégants *ambigus*. Là, les femmes régnaient sans conteste¹. Mais bientôt il ne leur suffit plus d'être souveraines dans leur empire ; elles se jetèrent dans la politique, se montrèrent dans les conciliabules des partis : par leur or et leurs intrigues elles influencèrent le mouvement des coteries. A voir ces *femmes d'État* se produire sur le théâtre des Scipions et des Catons, à voir ces jeunes beaux au menton rasé, à la voix flûtée, à la sautillante allure, la gaze sur la tête et sur la poitrine, portant manchettes au poignet et sandales de femme aux pieds, copiant enfin la fille de joie, on se prenait à gémir sur ce monde renversé, où les deux sexes semblaient vouloir changer de rôle. Et voyez ce que l'on pense du mariage jusque dans les cercles aristocratiques ! L'un des meilleurs et plus honnêtes

rendue, après longs débats, qui disait que les juges de la cause seraient tirés au sort dans les trois ordres. Alors, *L. Cornelius Lentulus Crus* accusa Clodius : mais celui-ci fit marcher la corruption, et finalement se vit acquitté par 31 voix contre 25. Au débat, Cicéron avait comparu comme témoin, et son témoignage détruisait un *alibi* provoqué par Clodius : de là la haine implacable de celui-ci contre l'orateur (*Schol. Bobb. in orat. in Clod. et Curion. — Asconius, in orat. pro Mil.*)

¹ [Cic. *pro Rabir.* 10. « Ne voyons-nous pas souvent, en quête de » voluptés et de molles jouissances, des citoyens romains, des » jeunes gens de la noblesse, et jusqu'à des sénateurs de haute » naissance, loin de leurs jardins et de leurs villas suburbaines, se » montrant dans Naples, dans cette ville si populeuse, un turban » de soie (*mitella*) sur la tête ? — Et Sénèque (*Epist.* 51) ajoute au » tableau. Il appelle Baïa le « rendez-vous des vices (*diversorium* » *vitiarum*) ». — Quelle nécessité d'y aller voir les gens ivres, flânant » sur le rivage, les festins sur l'eau, et les lacs qui retentissent du » bruit des symphonies, et tant d'autres excès qu'une luxure sans » frein ni loi se permet, que dis-je, qu'elle affiche ? » — Cf. Tibull. 3. 5. — Ovid. *De art. amandi*, l. 255.]

hommes du temps, Marcus Caton, n'hésite point, sur la demande d'un ami qui veut sa femme, à divorcer d'avec elle ; puis cet ami vient-il à mourir, il la reprend et l'épouse une deuxième fois¹. Le célibat, les unions stériles sont de plus en plus fréquents dans les hautes classes. Autrefois déjà, le mariage était considéré comme une charge, qu'il fallait bien subir dans l'intérêt public (IV. p. 474. VI. p. 38) : aujourd'hui Caton le jeune et tous ses disciples se rangent à la maxime, dont Polybe, il y a un siècle, a dit qu'elle a été l'un des dissolvants de la société Grecque (IV. p. 342). « Il est du devoir du citoyen » de conserver les grandes fortunes, et pour cela de ne » point avoir trop d'enfants. » Qu'étaient-ils devenus les temps où s'appeler un « prolétaire »², constituait pour tout Romain un titre d'honneur ?

Un pareil état social avait eu pour conséquence l'effrayante diminution de la race latine : dans les splendides campagnes Italiennes on ne rencontrait plus qu'immigrants parasites, ou qu'arides déserts. Une bonne partie de la population indigène se portait à l'étranger. Déjà, pour suffire au personnel des fonctionnaires, et aux garnisons Italiennes dispersés tout autour de la Méditerranée, il avait fallu tirer de la péninsule une somme de capacités et de bras qui dépassait assurément ses forces, sans compter que tout ce monde envoyé à l'étranger était à jamais perdu pour le peuple Romain. A mesure que la République avait grandi et englobé les autres nations dans l'empire, la toute puissante aristocratie s'était déshabituée de plus en plus de voir dans l'Italie son unique patrie. Des hommes levés, ou racolés pour les armées, bon nombre avait disparu dans les guerres nombreuses du dehors, dans la guerre civile, sanglante s'il en fut : les autres, retenus au service

Dépopulation
de l'Italie.

¹ [V. ch. XII, la note sur Hortensius, à qui Caton laisse épouser sa femme, qu'il reprendra plus tard, avec une fortune accrue par ce second mariage.]

² [*Proletarius, qui fait souche d'enfants.*]

pendant de longues années, souvent pendant toute la durée d'une génération, étaient devenus absolument étrangers à Rome. Comme la profession militaire, la spéculation mercantile occupait au dehors, leur vie durant, ou pendant bien des années aussi, et les propriétaires fonciers, et presque tous les commerçants : ces derniers surtout, dans le cours de leur carrière voyageuse avaient perdu les traditions de la vie de citadin de la ville-mère, même de la vie de famille, pour eux devenue trop étroite. Pour les remplacer il ne restait à l'Italie que les esclaves, les affranchis prolétaires, les artisans et marchands accourus en foule d'Asie-Mineure, de Syrie et d'Égypte, croissant et multipliant dans Rome, et plus encore dans les places maritimes d'Ostie, de Pouzzoles et de Brindes (VI. p. 46). Et même ce n'était point dans la plus grande et la plus importante région de la péninsule que s'opérait le remplacement des absents par un élément impur : partout ailleurs la population disparaissait à vue d'œil. Le mal était sans remède dans les contrées pastorales. L'Apulie, cette terre promise des troupeaux est signalée déjà par les contemporains comme le pays le plus vide d'hommes de toute l'Italie : la campagne de Rome se changeait de jour en jour en désert, sous l'influence et la réaction réciproque et constante du départ des paysans, et de l'empoisonnement progressif de l'atmosphère. Labici, Gabies, Bovilles, jadis aimables petites villes, étaient tellement déchues, qu'il devenait difficile d'y trouver les représentants nécessaires pour les cérémonies des fêtes latines. Tusculum, qui fut toujours l'un des plus charmants endroits du Latium, ne se composait plus que de quelques familles notables, établies dans Rome, mais gardant leur droit local de cité : elle comptait moins d'électeurs que nombre d'autres bourgs de l'intérieur. La population mâle en état de porter les armes, jadis colonne et sauve-garde de la vieille Rome, s'y était réduite à ce point, qu'en comparant les choses du passé à l'état présent,

les récits de la chronique des guerres des Eques et des Volsques paraissaient autant de fables, et qu'on ne les lisait pas sans un étonnement mêlé d'effroi. Il n'en était point ainsi partout, je le répète, et notamment dans les autres parties de l'Italie du milieu et de la Campanie ; encore est-il vrai de dire avec Varron, que « les villes d'Italie, jadis riches en hommes, étaient vides ! »

Quel tableau plus triste que celui de la péninsule sous le gouvernement de l'aristocratie ? Entre le monde des mendiants et le monde des riches, l'antagonisme est, comme avant, menaçant : il ne s'est produit ni conciliation ni apaisement. Des deux côtés les partis pris, les souffrances réciproques ont accru les haines. Plus les richesses ont monté à des hauteurs vertigineuses, plus s'est creusé l'abîme de la misère, et plus souvent aussi dans ce tourbillon changeant de la spéculation et du jeu de hasard on a vu les individus tour à tour portés d'en bas au faite de la roue de fortune, puis précipités du faite en bas. Plus le fossé est béant entre les deux sociétés, plus aussi elles se font concurrence dans un égal anéantissement des mœurs de la famille, germe et noyau de toute nationalité, dans une égale dépravation et une égale licence. Elles vont de pair enfin dans le dessèchement économique, dans la servilité lâche, dans la vénalité, sauf les différences du tarif, dans la démoralisation criminelle, dans leurs appétits de guerre à la propriété. Alliées pour le mal, la richesse et la misère chassent les Italiens de l'Italie, et la remplissent ici d'une tourbe remuante d'esclaves, là d'un silence de mort. Tableau effrayant, je le répète, mais qui n'a rien d'exceptionnel : dans tout état à esclaves, aussitôt que s'établit et règne le capital, il ravage, comme chez les Romains, et détruit le monde sorti splendide de la main de Dieu. Pendant que l'onde des fleuves s'irise de mille couleurs, le marais fangeux revêt une teinte uniforme : de même l'Italie de l'époque cicéronienne ressemble à la Hellade de Polybe, et bien plus encore à la Carthage

L'Italie
sous l'oligarchie.

des temps d'Hannibal, où le capital régnant en maître absolu, a détruit les classes moyennes, fait monter à leur apogée le commerce et les plantations, et recouvert d'un vernis trompeur la cité gangrenée dans ses mœurs et dans ses institutions politiques. Quelqu'aient été les torts de lèse-nation et de lèse-civilisation que l'on a pu, de nos jours, jeter à la face du système capitaliste, ces torts ne sont rien, comparés aux crimes d'autrefois, de même que l'homme libre, si pauvre qu'il soit, reste toujours bien au-dessus de l'esclave. Vienne à maturité la semence de dragon jetée sur les terres de l'Amérique du Nord, et l'on reverra semblables récoltes !¹.

Réformes
césariennes.

Au fond, les blessures économiques par lesquelles périssait l'Italie n'étaient pas guérissables, et là où le remède n'était qu'en partie possible, il devait venir et de l'effort du peuple et du temps. Il n'est point donné au plus sage des gouvernements ni au plus habile médecin de ramener la sève première dans le système d'une circulation corrompue : quand le mal plonge jusque dans les racines, tout ce qu'on peut faire, est de détourner les accidents qui pourraient mettre obstacle à l'action bienfaisante de la nature. Ces moyens préservatifs, le nouveau gouvernement, dans l'intérêt de la paix, les appela à son aide ; et aussitôt tombèrent comme d'eux-mêmes quelques-uns des plus dangereux chancre entés sur le corps social, l'accroissement artificiel du prolétariat, l'impunité des criminels, la vénalité des charges et d'autres encore. On pouvait aussi mieux faire que de ne point faire le mal. César n'était pas de ces hommes par trop sages, qui n'opposent point de digues à la mer, parce que nulle digue ne défie le flot d'équinoxe à la barre du fleuve. Assurément il vaudrait mieux pour un peuple, pour l'économie politique nationale, suivre de soi-même la voie tracée par la nature : mais à Rome, le peuple était hors

¹ [V. *supra*, p. 66, à la note.]

de la voie, et force fut bien à César d'employer son immense énergie personnelle à le ramener de haut dans la tradition du patriotisme et de la famille, dût sa réforme économique s'imposer à coups de lois et de décrets.

Il fallait parer d'abord au mouvement qui emportait les Italiens hors de l'Italie, et à leur absence prolongée, obliger le monde élégant et le monde mercantile à ramener au plus tôt ses foyers sur le sol de la patrie. César abrège la durée du service militaire¹, il interdit à tous les citoyens de l'ordre sénatorial de séjourner hors de l'Italie si ce n'est pour raison d'intérêt public : quant aux autres Italiens en âge nubile (de 20 à 40 ans) il leur est interdit de résider plus de trois années consécutives à l'étranger². Déjà au cours de son premier consulat, et mu par les mêmes motifs, César, quand il établissait une colonie à Capoue, avait pris en considération toute particulière les colons qui avaient plusieurs enfants (VI. p. 374). Devenu empereur, il donne des récompenses extraordinaires à ceux chargés d'une nombreuse progéniture³ : en même temps, comme justicier suprême, il traite le divorce et l'adultère avec une rigueur qui dérouta toutes les idées romaines.

Il descend même jusque dans les détails d'une loi somptuaire, s'attaquant notamment à la manie prodigue des bâtisses, dans ses excès les plus insensés, les constructions sépulcrales : il limite à certaines conditions de temps, d'âge et de rang l'usage des vêtements de pourpre, et des perles : il les défend aux hommes adultes : il établit enfin un *maximum* pour les dépenses de la table, et prohibe même certains mets luxueux. Toutes ordonnances qui n'étaient point neuves : ce qui était neuf en elles, c'est que « le

Mesures
contre
l'absentéisme.

Mesures
dans l'intérêt
de la famille.

Lois
somptuaires.

¹ [Conformément à l'un des conseils, dans les *Orationes ad Cæsarem*, attribuées à tort à Salluste.]

² [Suet. *Cæs.* 42.]

³ [Suet. *Cæs.* 43. — Gell. 3, 15. C'est le renouvellement du *Jus trium liberorum*.]